

CONFÉRENCE IERDJ-AFED

Structures de marchés et modèles d'affaires dans le monde du droit : entre adaptations et transformations face aux enjeux numériques

MERCREDI 18 OCTOBRE 2023

18h-20h

Cocktail de 20h à 21h

Maison des Sciences de L'Homme et de la Société - Sud Est
25 Av. François Mitterrand,
06300 Nice



Structures de marchés et modèles d'affaires dans le monde du droit : entre adaptations et transformations face aux enjeux numériques

MERCREDI 18
OCTOBRE 2023
18h-20h

Cocktail de 20h
à 21h

Les modèles économiques qui ont longtemps structuré le marché du droit, ses formes entrepreneuriales et les pratiques professionnelles du secteur sont aujourd'hui contraints de s'adapter face aux transformations profondes qu'opère le numérique. Le monde des juristes n'échappe donc pas à ce mouvement général. En s'outillant massivement d'abord, au risque d'être dépassé. En intégrant de nouvelles compétences en son sein ou à côté du travail des juristes. En standardisant les processus de travail parfois, tout en cherchant à préserver la plus-value d'une intervention humaine.

Au cœur de cette transformation numérique se trouve l'information juridique et judiciaire dont la massification, l'ouverture et l'analyse par les nouveaux outils numériques revisitent le statut du savoir juridique, et l'économie des professions ou des industries qui en vivent. A peine commence-t-on à prendre la mesure des changements qu'implique le développement encore très récent de l'intelligence artificielle analytique et sa promesse de nous révéler une connaissance autrement scientifique du droit, voilà que l'intelligence artificielle générative déferle à tout allure et s'attaque à l'autre versant du magistère des juristes. Si donc il revient désormais aux machines d'analyser et de produire la connaissance du droit : quelle part du travail restera-t-il aux juristes d'antan ? Quels profils faut-il conserver et cultiver pour la pratique de demain ? Quels modèles d'affaire émergent de cette révolution ? Quels sont ceux appelés à disparaître ou sommés de se réinventer ? Quelle concurrence sur le marché du droit ? Quelle régulation des professions concernées ?

Cette table ronde organisée par l'IERDJ et l'AFED en pré-ouverture du congrès annuel de l'association apportera à ces questions les éclairages d'économistes, de juristes praticiens, universitaires ou éditeur, observateurs et acteurs de cette transformation majeure pour le monde du droit.

INTERVENANTS :

Bruno DEFFAINS, Professeur en sciences économiques à l'Université Paris 2 Panthéons Assas

Aurore HYDE, Professeur de droit privé et de sciences criminelles à l'Université de Reims Champagne-Ardenne.

Frédéric MARTY, Chargé de Recherche CNRS

Denis BERTHAULT, Président de l'association du Groupement français de l'industrie de l'information (Gf2i), Directeur du développement des contenus en ligne chez Lexis Nexis

MODÉRATION :

Harold EPINEUSE,
Directeur adjoint de l'IERDJ

L'événement sera suivi d'un cocktail de 20h à 21h

Maison des Sciences de L'Homme et de la Société - Sud Est
25 Av. François Mitterrand,
06300 Nice

À PROPOS DE L'INSTITUT DE L'ASSOCIATION FRANÇAISE D'ÉCONOMIE DU DROIT (AFED)

L'Association Française d'Économie du Droit (AFED), créée en 2016, a pour objectif de conduire et d'encourager des recherches théoriques et empiriques ainsi que d'organiser des manifestations scientifiques dans le domaine de la recherche interdisciplinaire en droit et économie en France et à l'étranger. Elle vise également à constituer et à participer à des réseaux scientifiques œuvrant dans le même domaine. À partir de son réseau d'experts juristes et économistes, l'AFED se veut une association ouverte au débat public concernant l'évaluation économique des questions juridiques de notre époque. Elle se fixe enfin pour but de participer à la réflexion sur l'évolution des formations et de l'enseignement interdisciplinaire en droit et économie et d'émettre des propositions dans ces domaines en concertation avec les milieux académiques et professionnels.

L'AFED organise ainsi une conférence annuelle dont l'objectif est de réunir l'ensemble des chercheurs, juristes ou économistes, intéressés par la thématique « économie du droit » pour présenter et discuter de leurs travaux. Cette conférence permet également la tenue de l'assemblée générale annuelle de l'association ainsi que la diffusion auprès d'un public plus large de chercheurs et de professionnels.

À PROPOS DE L'INSTITUT DES ÉTUDES ET DE LA RECHERCHE SUR LE DROIT ET LA JUSTICE (IERDJ) :

L'IERDJ a pour objet la promotion d'une réflexion originale et prospective, le développement de la recherche et son soutien, ainsi que la mobilisation et la diffusion des connaissances sur les normes, la régulation juridique, les missions et le fonctionnement de la justice, dans tous les champs disciplinaires pertinents. Son action s'adresse à l'ensemble des professionnels concernés, aux acteurs de la recherche et de la formation, comme à un plus large public, sur le plan national, européen et international.

